

N° : 500-06-001099-205

---

Cour Supérieure (Chambre des Actions Collectives)

---

District de Montréal

---

ANNE-MARIE GÉLINAS et ISABEL GÉLINAS,  
es qualité de liquidatrices de la succession  
de LOUISE FORTIN  
Demandereses

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC aux  
droits et obligations du Ministre du Travail,  
de l'Emploi et la Solidarité Sociale

et

LA COMMISSION DES NORMES DE L'ÉQUITÉ,  
DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL  
Défendeurs

---

**RÉPONSE**  
**(art. 147 C.p.c.)**

---

Me Gabriel Miron  
Gabriel.miron@cnesst.gouv.qc.ca  
**Pineault Avocats CNESST**  
CNESST – Santé et sécurité du travail  
1199, rue de Bleury, 12e étage  
Montréal (Québec) H3B 3J1  
Téléphone : 514 906-3022 poste 2106  
Télécopieur : 514 906-3023  
Code de bureau BC 2611